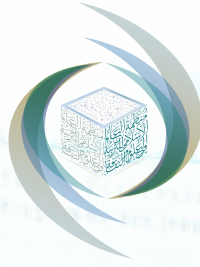




برنامج المهنيين الشباب  
Young Professionals Program  
Programme des jeunes professionnels



إيسيسكو  
ICESCO

## ANNONCE DE LANCEMENT DES CANDIDATURES

La deuxième édition

L'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation,  
les Sciences et la Culture (ICESCO)

annonce

l'ouverture aux candidatures pour le programme :

**Les jeunes professionnels**

édition  
**2025**





**Nom du programme :** Programme des jeunes professionnels

**Référence de l'annonce :** ICESCO-YPP-2025



**Lieu :** Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO), pays du siège (Rabat - Royaume du Maroc)



**Durée du contrat :** 24 mois



**Objectif du programme :**

Ce programme permet aux jeunes compétences du monde islamique de bénéficier d'une période de formation professionnelle au sein de l'un des secteurs, départements ou centres de l'Organisation.



**Conditions de candidature :**

Le candidat doit :

- Être détenteur de la nationalité de l'un des États membres de l'ICESCO;
- Être âgé de 35 ans maximum à la date d'ouverture aux candidatures;
- Être titulaire d'au moins une licence ou d'un diplôme équivalent dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture ou autre domaine relatif au travail de l'Organisation;
- La maîtrise de l'une des langues de travail de l'organisation (anglais, arabe, français) est requise ; la maîtrise de deux langues est préférable.



### **Durée du programme :**

- Le programme dure 24 mois, à partir de la date de signature du contrat.



### **Procédures de candidature au programme :**

- Remplir le formulaire de candidature disponible sur le site web de l'organisation et sur ses pages de réseaux sociaux;
- Joindre à la candidature le curriculum vitae rédigé dans l'une des trois langues de travail de l'Organisation (arabe, français et anglais);
- Joindre à la candidature les copies des diplômes obtenus (au moins le diplôme de licence);
- Joindre à la candidature une photocopie de la pièce d'identité personnelle et de l'acte de naissance;
- Les candidats passeront un examen en écrit et un entretien à distance.





## Procédure d'admission :

- Les candidats retenus seront nommés en vertu d'une décision du Directeur général.
- La Direction générale conclut des contrats avec les jeunes professionnels admis dans le programme pour une durée de 24 mois.
- Il sera procédé au transfert des candidats retenus et non résidants au pays du siège pour commencer le travail.
- Le jeune professionnel s'engage à se présenter de manière continue et régulière au siège de l'Organisation jusqu'à la fin de sa formation professionnelle.



## Avantages et indemnités :

- Les jeunes professionnels sont nommés en vertu d'un contrat relatif à ce programme qui définit leurs droits et devoirs.
- En plus de l'allocation mensuelle, les jeunes professionnels bénéficient d'indemnités mensuelles de transport. À cela s'ajoute l'indemnité de logement pour les jeunes professionnels non résidants au pays du siège.
- L'Organisation prend à sa charge le coût du billet d'avion (aller et retour) des jeunes professionnels non résidants au pays du siège.
- Les jeunes professionnels bénéficient d'un système d'assurance maladie et d'assurance contre les accidents du travail, conformément au règlement intérieur de l'Organisation.

### Date limite d'envoi des candidatures : 30 janvier 2025

Pour davantage d'informations, veuillez télécharger le Programme des jeunes professionnels.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'adresse électronique suivante : [rh@icesco.org](mailto:rh@icesco.org)

Les demandes incomplètes ou non conformes aux conditions susmentionnées ne seront pas traitées.



JOIN US !



انضموا إلينا



REJOIGNEZ-NOUS

